



## Contrat de service

Le présent contrat est conclu entre :

Nom et prénom du/des tuteurs(s) : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Adresse :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(ci-après appelée « le client »)

ET :

École de danse Team évidanse  
93 AV. DES TILLEULS  
DRUMMONDVILLE QC, J2C 3V7  
819 473-5907  
TEAMEVIDANSE.EMMA@GMAIL.COM  
WWW.TEAMEVIDANSE.COM

(ci-après appelée « le prestataire de services »)

Le client et le prestataire de services sont ci-après appelés « les parties »)

Le client a choisi de s'inscrire ou d'inscrire son enfant à un ou des cours offerts par le prestataire de services.

### **Description des services offerts**

Le prestataire de service s'engage à offrir aux dates et aux heures convenues, des cours de danse.

### **Date, durée et délais de réalisation des services**

La session de cours se déroulera de la semaine du 11 avril 2021 à la semaine du 30 mai 2021 inclusivement. Le présent contrat à une durée fixe de 8 semaines. Si le ou les cours choisis et payés sont offerts 1x par semaine, il y aura donc 7 cours.

### **Lieu de réalisation de la prestation**

Les cours de danse auront lieu dans les locaux du prestataire de services situés au 93, avenue des Tilleuls, Drummondville, QC, J2C 3V7



### **Montant à déboursier et conditions de paiement**

Le montant total à déboursier se trouve sur la facture. Le montant total devra être payé en 1 seul versement conformément à la Loi sur la protection du consommateur. La valeur totale du présent contrat et être payé au plus tard le 12 avril 2021. Les paiements doivent se faire par virement Interac, argent comptant ou carte de crédit.

### **Force majeure et circonstances exceptionnelles**

Les services offerts se déroulent dans les locaux du prestataire de service. Si pour une raison hors du contrôle de ce dernier les services ne peuvent être offerts dans les locaux ci-haut mentionnés, les cours seront donnés à distance en ligne et constitueront des cours offerts exactement comme s'ils étaient donnés en présentiel. Aucune demande de remboursement des cours offerts en ligne dans des circonstances exceptionnelles ou de force majeure ne pourra être demandée sous prétexte qu'ils n'ont pas été offerts en présentiel.

### **Résiliation du contrat et pénalités.**

Conformément à son droit octroyé par la Loi sur la protection du consommateur, le client peut demander une résiliation du présent contrat. Si cette demande est formulée avant le début de l'exécution du contrat, le remboursement se fera en totalité sans pénalité comme prescrit par la loi. Si la demande se fait après le début de l'exécution du contrat, le prestataire de service accordera un crédit pour les cours non offerts selon le calendrier de cours moins une pénalité de 10% jusqu'à concurrence de 50\$ maximum. L'absence personnelle à un cours offert par le prestataire ne constitue pas un motif pour demander le remboursement de ce cours. Le remboursement se calcule à partir de la date où le client en fait la demande et non à l'assiduité aux cours.

Signature des parties

\_\_\_\_\_  
Signature du client ou du parent si moins de 18 ans

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du prestataire de services

\_\_\_\_\_  
Date